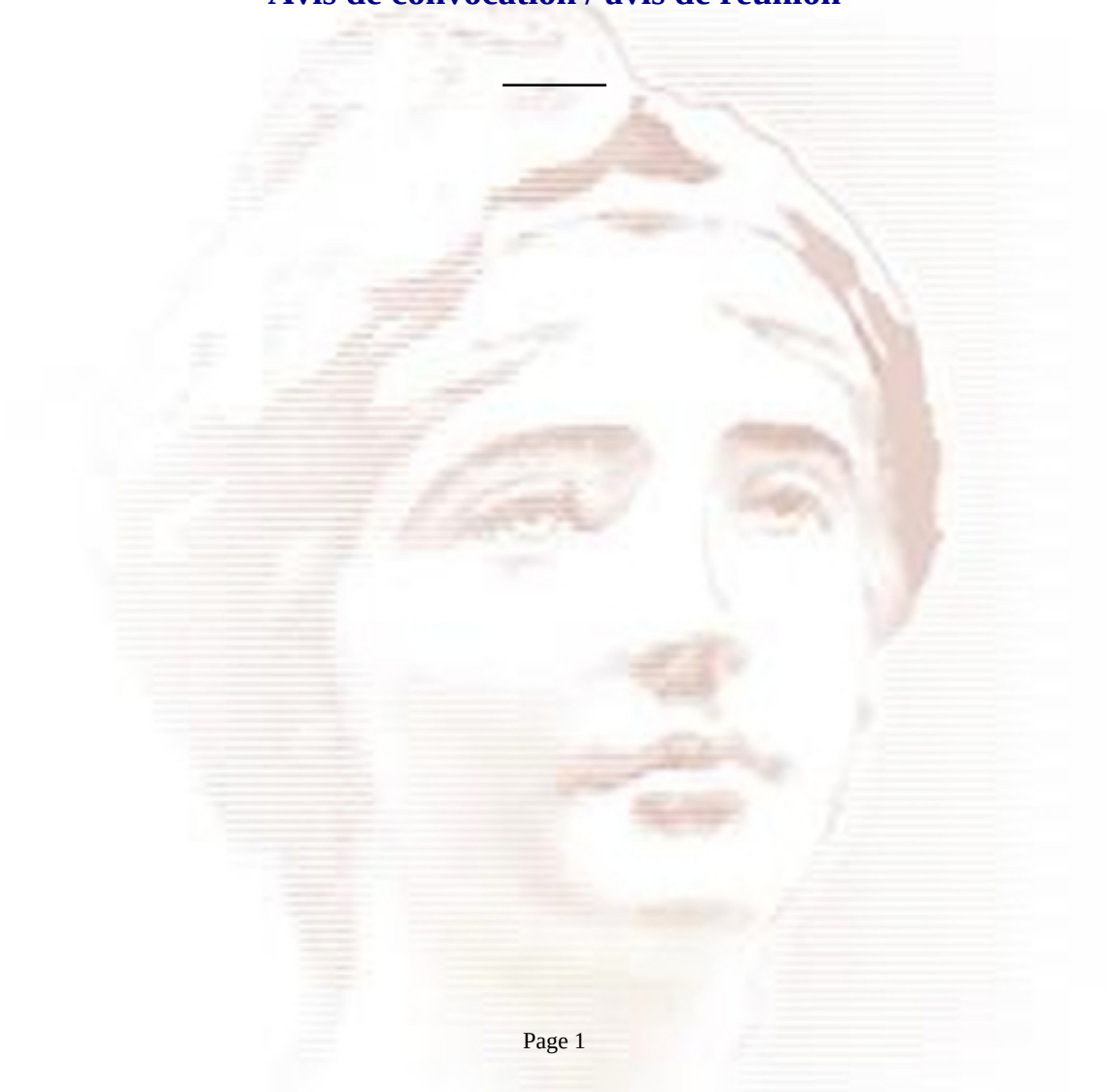
BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Avis de convocation / avis de réunion



NATIXIS

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 6 339 247 192 €
Siège social : 7 promenade Germaine Sablon, 75013 Paris
542 044 524 R.C.S. Paris
la « **Société** »

Avis de convocation des titulaires de titres participatifs Novembre 1985

MM. les titulaires de titres de l'émission de titres participatifs novembre 1985 (code FR0000047722) sont convoqués en assemblée générale **le lundi 4 mai 2026 à 15h00, ou en cas de défaut de quorum, le mercredi 20 mai 2026 à 10h00**, dans les locaux de Natixis, 7 promenade Germaine Sablon, 75013 Paris à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du conseil d'administration ;

2. Rapports des commissaires aux comptes :
   - sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés de l'exercice 2025 ;
   - sur les éléments servant de base à la détermination de la rémunération des titres participatifs ;

3. Décisions relatives au lieu de conservation des documents d'assemblée ;

4. Pouvoirs pour les formalités.

_____

Tout titulaire de titres participatifs peut prendre part à l'assemblée, s'y faire représenter ou voter par correspondance dans les conditions légales. Toutefois, pour justifier de leurs droits :

- les titulaires de titres nominatifs devront être inscrits sur les registres de la Société au jour de l'assemblée, soit le 4 mai 2026 à 00h00 (heure de Paris).

- les titulaires de titres au porteur devront solliciter de leur intermédiaire habilité, auprès duquel leurs titres participatifs sont inscrits en compte, l'attestation de participation leur permettant soit d'assister personnellement à l'assemblée ou de s'y faire représenter en y joignant une procuration ou un formulaire de vote par correspondance.

Des formulaires de vote par correspondance ou des procurations en vue de s'y faire représenter seront délivrés aux titulaires de titres qui en feront la demande auprès de **Uptevia, Service Assemblées Générales, 90 – 110 Esplanade du Général de Gaulle – 92931 Paris La Défense Cedex** ou par mail à l'adresse suivante : AG-UPTEVIA@uptevia.com

Les formulaires de vote doivent, pour être pris en compte, parvenir à **Uptevia, Service Assemblées Générales, 90 – 110 Esplanade du Général de Gaulle – 92931 Paris La Défense Cedex**, au plus tard le 1er mai 2026.

Sauf instruction contraire, les procurations et les votes par correspondance reçus pour la première assemblée restent valables pour toute assemblée ultérieure, sur convocation portant sur le même ordre du jour.

Le Conseil d'administration